

NON à un habitat dense au Petit Paradis

La ville de WAMBRECHIES souhaite réviser le PLU du site du petit Paradis situé entre la rue Obert et la Deûle.

L'objectif est de mettre en œuvre les politiques de l'habitat et de la **ville intense** de Lille Métropole Communauté Urbaine qui impose une densité de construction en totale contradiction avec l'harmonie de développement que les équipes municipales défendent depuis des années.

Cette révision du PLU permettrait à la mairie de densifier ce quartier avec :

- la construction d'un immeuble rue Obert (à la place des maisons inoccupées au 23 et 25) et d'un autre dans le « chemin des pêcheurs » à l'entrée du parc de Robersart
- la construction de plusieurs immeubles sur 4 niveaux et d'un béguinage, soit environ 200 logements, sur une superficie de 2 hectares.

Les conséquences d'un tel projet :

- 200 logements, soit 300 à 500 personnes cantonnées dans un espace exigu ;
- 200 à 300 véhicules s'ajoutant à la circulation dans ce secteur déjà saturé et posant un problème de sécurité dans la rue du petit paradis !!
- Des nuisances visuelles directes pour les riverains de la rue OBERT, de la résidence de la Courtine, de la rue du jardin de la Comtesse !! La défiguration de l'entrée du parc de Robersart (chemin des pêcheurs) pour construire un immeuble
- Une augmentation du besoin en places de parking rue Obert où existe déjà un réel manque de places !

Comme nous, dites NON à la révision du PLU qui entrainera une densification disproportionnée de l'habitat dans le quartier du Petit Paradis. La ville de Wambrechies doit pouvoir accueillir de nouveaux habitants avec des budgets variés sans remettre en cause la sécurité, les qualités paysagères et environnementales qui marquent l'identité de Wambrechies, ville verte que nous apprécions tous.

Nous comptons sur vous !!

La co propriété du lotissement

« jardin de la comtesse »